



Qu'est-ce qu'on attend ?

L'exemple de la Guadeloupe montre que c'est possible.

Après 6 semaines de grève, voici ce que nos camarades ont obtenu...

1 - NIVEAU ET CONDITIONS DE VIES

- Un relèvement immédiat et conséquent d'au moins 200 €, des bas salaires, des retraites et des minima sociaux afin de relancer le pouvoir d'achat, de soutenir la consommation des produits guadeloupéens et plus généralement la demande.
- Un salaire minimum guadeloupéen calculé sur le coût réel de la vie en Guadeloupe.
- Création d'un bureau d'études ouvrières, chargé de calculer l'évolution des prix des produits réellement consommés par les travailleurs.
- Réductions d'impôts fondées sur la justice fiscale.
- Baisse significative de toutes les taxes et marges sur les produits de première nécessité et sur les transports.
- Baisse des taux de la taxe sur les carburants.
- Suppression de la taxation des produits locaux.

Logements

- Gel des loyers pour une période indéterminée et pour l'année 2009 l'annulation de l'augmentation de 2,98 %
- Annulation des pratiques des bailleurs

Transports

- Réhabilitation et indemnisation des Transporteurs déclarés "clandestins"

2 - EDUCATION

- Mise en place dans l'immédiat d'un moratoire de 4 ans en ce qui concerne la réforme du recrutement des enseignants, le temps de permettre la mise en place par l'U.A.G. des masters de professionnalisation et les sorties des premières promotions.
- Acter dans ce cadre un plan des contractuels pour pallier les besoins de recrutement.

3 - FORMATION PROFESSIONNELLE

- Création d'une structure assurant un véritable service public de la formation professionnelle : le CRFP ne constituant pas une réponse à la hauteur des enjeux.
- Augmentation des fonds alloués à la formation professionnelle - Minimum 100 Millions d'euros.

4 - EMPLOI

- Priorité d'embauche pour les Guadeloupéens
- Embauche obligatoire de Guadeloupéens dans toutes les entreprises qui bénéficient d'aide publique.
- Mise en place d'un avenant régional à la prochaine convention Unedic en vue d'améliorer et d'élargir les conditions d'indemnisation du chômage en Guadeloupe : revalorisation des allocations de chômage en montant et en durée (moins du 1/4 des chômeurs de Guadeloupe ont droit à ce jour à l'ARE).
- Ouverture des financements de la formation professionnelle à tous les chômeurs et non plus uniquement aux seuls indemnisés au titre de l'ARE & instauration d'un crédit annuel de formation pour chaque chômeur.
- Obligation d'embauche des travailleurs handicapés au lieu du paiement de la pénalité prévue par la loi.
- Contre les licenciements
- Réintégration de droit des licenciés pour faute, suite à la décision de justice ne confirmant pas la faute et systématisation du droit à la réparation.

5 - DROITS SYNDICAUX ET LIBERTES SYNDICALES

- Négociation d'un Accord de Branche et Interprofessionnel sur l'exercice du droit syndical, la représentativité, la représentation de Branche, l'emploi.
- Négociation de Convention Collective dans tous les secteurs
- Représentation des syndicats de Guadeloupe dans les entreprises et les organismes paritaires, (ASSEDIC-Sécurité Sociale-CAF-AGEFOS-PME-FONGECIF...)
- Reconnaissance du 27 « Mé », jour férié, chômé et payé.

6 - SERVICES PUBLICS

- transparence sur la fixation des prix de l'eau, des transports, des carburants, des loyers, du gaz, de l'électricité, des nouvelles technologies de l'information et de communication

- Baisse immédiat de 50 centimes du prix des carburants
 - Baisse du prix de l'eau, du prix de transport de passagers, du prix des communication
- SANTE**
- Engagement des procédures pour la reconstruction du CHU.

7 - PRODUCTION

Volet Agricole

- Maintien et aménagement du foncier agricole (eau d'irrigation, voiries, téléphone, électricité) afin de créer des entités de production viables et en constante recherche d'autonomie.
- Finalisation de la mise à disposition des 32 hectares de terre pour la réalisation du projet porté par "Kè a Kanpech".
- Maintien du traitement des dossiers collectifs par les SICA et Groupements de producteurs.
- Exonération de la taxe foncière au profit des exploitants agricoles sur l'ensemble du territoire.
- Suppression des taxes sur les engrais, désherbants, semences, aliments de bétail et gasoil etc..., destinés à la production agricole.
- Paiement des aides aux agriculteurs.
- Prise en compte de la valorisation de tous les co-produits issus de l'agriculture comme partie intégrante de la richesse produite par l'exploitation agricole (ex : bagasse pour l'énergie etc...)
- Mise en place de mécanismes fiscaux et douaniers pour développer la préférence guadeloupéenne.
- Respect des engagements de la Région Guadeloupe concernant la récolte 2008 : 0,38 € d'aide par tonne de canne livrée.

Volet Pêche

- Suppression immédiate de toutes les taxes perçues sur les matériels, révision du coût des intrants.
- Révision immédiate du texte concernant les exonérations au titre de l'URSSAF pour les marins pêcheurs embarqués seuls.
- Prise en compte des spécificités locales dans le cadre des aides prévues dans le plan Barnier.

8 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET INFRASTRUCTURES

La maîtrise foncière

- Fixer à 50 000 ha la surface agricole incompressible sous la forme de ZAP (Zone Agricole Protégée) et mise en place d'une commission d'évaluation et de contrôle annuel.
- Arrêt d'implantation de nouvelles stations services
- Arrêt définitif du projet d'implantation d'un circuit automobile "Vigie Gate" à Anse - Bertrand.
- Publication de tous les baux passés par les collectivités locales avec des particuliers et/ou des structures privées, à propos de la mise à disposition des terres achetées par ces dites collectivités.

9 - KILTI

- Prise en compte essentielle dans la programmation des médias de la langue et de la culture guadeloupéenne.
- Présence de représentants des associations culturelles dans les conseils d'administration.
- Création d'un institut culturel "Papa Yaya" à Capesterre Belle - Eau.

10 - ARETE PWOFITASYON

- Résolution définitive des conflits en cours.
- Rachat par les Collectivités du patrimoine foncier de Kalenda en vue de la création d'une unité hôtelière de luxe et du reclassement des salariés d'Anchorage et Kalenda.
- Dessaisissement de l'administrateur provisoire (M. BORGAT) du dossier des mutuelles et révision des procédures en cours.
- Arrêt de toute violence faite aux Femmes.
- Transparence et baisse des coûts des services et des taux pratiqués par les banques et par les établissements de crédit.
- Domiciliation des paiements de France Télécom, EDF..., dans les banques installées en Guadeloupe.

La misère n'est pas moins pénible au soleil, et là bas, elle se combat par la lutte !

À la prochaine grève, il faudra montrer notre détermination ! Il faudra ne pas rester les bras ballants !